



Assurance accident prêt voiture

Par **Ludivineludivine**, le **25/05/2012** à **13:29**

Bonjour,

j'ai eu un accident avec la voiture de mon ami. j'avais bu. D'autres voitures en stationnement (sans personnes dedans) ont été abimées. Aujourd'hui, son assureur lui demande:

- une déclaration écrite
- le PV de police (que l'on n'a pas)
- un questionnaire sur moi et mon relevé d'information conducteur
- le résultat du test d'alcoolémie

Comment obtenir le PV? Ne peut-il pas l'obtenir via Trans-PV?

Je n'ai pas de feuille "résultat du test d'alcoolémie" sauf la feuille de suspension de permis.

Dois-je lui fournir cela?

Je n'ai plus avec mon assureur qu'un contrat "garage" pour une vielle voiture, celui-ci va-t-il être impliqué dans l'affaire?

Quels dégâts l'assureur va-t-il nous demander de payer?

Merci beaucoup,
Ludivine